

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/19 : DES PRÉCISIONS INDISPENSABLES



Un lecteur de mon blog me signale que le quotidien Ouest-France du 28 mars 2019 a publié un article (voir plus bas) dans lequel le journal reconnaît des inexactitudes concernant l'opposition municipale. L'article à mon avis, outre un rectificatif (2 abstentions de l'opposition au vote du budget), constitue en réalité un droit de réponse aux affirmations de M. Pierrick Nevannen rapportées dans l'Ouest-France de la veille qui disait en s'adressant à M. Marcel Dronval : « *Vous êtes dans une opposition non constructive...* ».

Dans ce droit de réponse, M. Marcel Dronval du groupe « **Pont-Scorff souffle nouveau** » désapprouve « *la politique du fait accompli* » du maire. Il précise que le projet d'aménagement de la place ne convient pas aux riverains. Par ailleurs il déplore que la poussée démographique de la commune soit mal anticipée par l'équipe en place. Le restaurant scolaire, selon lui, doit fournir journalièrement 314 repas et ne dispose que de 93 places. Ce déficit ne sera réglé qu'en 2021 à cause de la politique en « jeu de dominos » adoptée par le maire. En outre, il demande régulièrement à chaque conseil, le transfert à titre provisoire de l'actuelle médiathèque à l'atelier d'Estienne mais n'est pas entendu.

Voir ci-dessous l'article en question (cliquez sur l'image pour l'agrandir) :

Pont-Scorff 28/05/19 Ouest France

Conseil : des précisions à apporter

Lors du compte rendu du conseil municipal, paru dans notre édition de mercredi, des inexactitudes ont été commises au sujet de l'opposition municipale.

Marcel Dronval, du groupe « Pont-Scorff souffle nouveau » précise que le budget a été voté avec deux abstentions de la part de l'opposition.

Sur le sujet de la place de la Maison-des-Princes, l'élue qui regrette « la politique du fait accompli » du maire, précise les arguments qui ne paraissent pas dans nos colonnes : « Le projet d'aménagement de la place, présenté en réunion publique, fin 2018 ne convient pas aux riverains. Ces derniers demandent une remise à plat

du projet tant sur le contenu que sur le montant des travaux. »

De plus, estime Marcel Dronval, « l'urgence concerne l'extension du restaurant scolaire, où sont servis quotidiennement 314 repas pour 93 places. Les dossiers d'aménagement en « jeu de dominos » permettraient l'aménagement du restaurant scolaire seulement en 2021. Je demande, lors de chaque conseil, le transfert à titre provisoire de l'actuelle médiathèque à l'atelier d'Estienne, dont c'était la fonction initiale, et de permettre donc de répondre à un besoin immédiat et crucial au regard d'une forte poussée démographique ».

Photo : d'une partie de la place, adressée par un aimable donateur.